

**Association « Les Amis de l'Église Saint-Martial d'Orgnac-sur-Vézère »
(AESMOV)**

**Compte rendu de l'Assemblée Générale du 09 avril 2016
Salle de la mairie à Orgnac-sur-Vézère à 15 heures**

La feuille de présence indique que le quorum est atteint :

Nombre d'adhérents : 64

Présents et représentés : 42

Marcel Dandaleix, Maire d'Orgnac-sur-Vézère, nous accueille et souligne les bonnes relations existant entre l'association et le conseil municipal. Paul Freyssinet, Miléna Loubriat ou lui même interviendront lors du point « travaux » et à-propos de l'aménagement du bourg.

Jean Pouget ouvre la séance en remerciant l'assistance et annonce l'ordre du jour :

- ✓ **1 - Rapport moral et d'activité par le président et vote d'approbation.**
- ✓ **2 - Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.**
- ✓ **3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration**
- ✓ **4 - Appel des cotisations 2016**
- ✓ **5 - Soirée du 1^{er} août 2016**
- ✓ **6 - Programmation des travaux 2016**
- ✓ **7 - Questions diverses**
- ✓ **8 - Pot de l'amitié**

1- Rapport moral et d'activités par le président et vote d'approbation

Comme 2013 a été « l'année des vitraux », 2015 a été « l'année du Livre Orgnac-sur Vézère et son église Saint-Martial : des bâtisseurs du Moyen-âge à la lumière de Kim en Joong ».

Depuis la dernière assemblée générale du 14 mars 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni **6 fois**

Les comptes rendus de l'assemblée Générale et des conseils d'administration sont consultables sur le site internet.

La réunion du 27 mai 2015 a été exclusivement consacrée à la mise en place de la diffusion et de la vente du livre tiré à 2000 exemplaires.

Quelques étapes concernant le déroulement des actions :

- transport et stockage dans la salle de l'ancienne mairie mise à notre disposition par la municipalité.
- gestion du stock confiée à Andrée et Christian Fridman, en coordination avec Martine de Lupel pour l'encaissement des factures.
- réalisation d'un flyer comme support de publicité (toujours valable).
- organisation de dépôts-vente dans plusieurs librairies de la Corrèze
- programmation d'une séance de signature-dédicace, avec tous les auteurs, à l'ancienne forge le 20 juin 2015.
- participation à la 34^{ème} Foire du Livre de Brive (6-8 novembre 2015)

- participation à la 3^{ème} soirée-soupe organisée par le Comité des Fêtes d'Ornac.
- mise en vente du livre à la mairie (beaucoup de visiteurs viennent l'acheter après leur visite à l'église).
- remise officielle, le 15 octobre 2015 à Tulle, d'un prix du Patrimoine décerné par le Conseil Départemental : 1^{er} prix dans la catégorie « Documents de Médiation » d'une valeur de 1500 euros.

La 5^{ème} édition de notre soirée musicale du vendredi 7 août avec le « Chœur Grégorien de Paris » reste un point fort de l'animation estivale du bourg. Son organisation a demandé beaucoup de dévouement et de générosité. Du jeudi 6 août au dimanche 9 août, une quinzaine de choristes a été accueillie par l'association et dans les familles. La présence du Père Kim pendant ces quelques jours souligne, une fois encore, son attachement à notre commune et à ses habitants.

Grand merci à tous ceux qui ont assuré avec beaucoup de sérieux et de gentillesse les services de l'apéritif et du dîner. Cette soirée a été un moment de grand bonheur pour tout le public qui, au fil des ans, devient de plus en plus fidèle et on l'espère plus nombreux.

Comme tous les ans, l'association a animé les **Journées Européennes du Patrimoine** (19-20 septembre) avec seulement une permanence pendant ces deux jours. Il n'y a pas eu de concert ; l'Association est à la recherche d'une autre formule (ronde des villages,...), d'une autre date peut-être ?

Concernant **les travaux effectués dans l'église** ; on notera la restauration du Chemin de Croix par une entreprise spécialisée de Limoges. Une décision du CA du 13 novembre 2015 et la diligence de Jean-Pierre Bernard ont permis cette réalisation. Coût 910 euros pris en charge par l'association. A cette même réunion, reprenant une nouvelle fois une proposition plusieurs fois évoquée, le CA a envisagé de faire établir des devis pour la pose d'une vitrine sécurisée afin d'exposer la croix dans le chœur (niche servant de lavabo).

Malgré l'urgence de certains travaux (contreforts notamment) et l'évocation d'autres interventions (restauration et adaptation du système d'éclairage intérieur de l'église, restauration de la voûte, sécurisation des combles et de leur accès...) aucun dossier n'a pu aboutir en 2015.

-1- il a fallu tenir compte des **changements intervenus au sein du Conseil Général** devenu Conseil Départemental au cours de cette année.

-2- la municipalité a initié et lancé un « **projet d'Aménagement du Bourg** » portant sur 4/5 ans et dont la première tranche de travaux va se concrétiser dès fin 2016-début 2017.

Il convient de souligner que, sur invitation de la municipalité, le Président de notre association participe avec les élus au comité de pilotage du projet. A ce titre, nous

sommes associés au projet qui prend en compte les abords de l'église (eaux pluviales, drainage, éclairage)

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que la municipalité ne peut envisager financièrement de s'occuper de l'intérieur de l'église **avant au moins 4 ou 5 ans**.

Que doit faire l'association ?

- attendre la fin des travaux de l'Aménagement du Bourg ? Le contexte général ambiant n'incite pas aux investissements et aux projets d'avenir.

- ou, au contraire, « prendre le taureau par les cornes » et se lancer avec la municipalité dans la recherche de financements pour réaliser les travaux en attente. Un peu comme pour les vitraux où la participation financière de la municipalité est restée symbolique. Personnellement je suis résolument pour cette option

Avant de se lancer, il convient de bien voir les enjeux, d'estimer les coûts et leur échelonnement dans le temps. Déjà, nous disposons d'éléments intéressants sur les procédures à adopter, les descriptifs des travaux à conduire ainsi qu'une première estimation de leurs coûts. Un tableau descriptif et récapitulatif figure au point **6 - Programmation des travaux 2016**.

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

2- Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes

Présenté par Martine de Lupel et Régine Bernard.

	recette	dépense	solde créditeur
Au 1^{er} janvier 2015			9 260.00
Cotisations et dons	1 560.00		
Concert du 07 août 2015	4 799.00		
Livres «Orgnac »	9 674.85		
Livres « père kim »	257.00		
Prix départemental	1 500.00		
Produits financiers	76.92		
Frais A.G. et papeterie		41.57	
Concert du 07 août 2015		3 244.51	
Livres « Orgnac		10 015.41	
Assurance MAIF		105.97	
TOTAL	17 867.77	13 407.46	4 460.31
Chèque 2014 débité en 2015			-104.97
Avoir au 31.12.2015			13 615.34

Compte courant	516.92
Livret A	13 076.92
Caisse	21.50
Solde	13 615.34

Gestion financière du livre

	Recettes	Dépenses	
Vente	9 674.85		
Prix départemental	1 500.00		
Imprimerie		8 186.80	
Mise en page		1 200.00	
I.G.N.		159.02	
Flyers		144.00	
Carnets livraison		36.00	
Enveloppes pour envois		23.95	
Frais postaux		129.95	
Pot signature		27.74	
Foire du livre		90.00	
Etiquettes « prix »		17.95	
	11 174.85	10 015.41	
Bénéfice 2015			1 159.44
Livres vendus, payés en 2016			
Foire du livre			374.40
Librairie Decitre			18.50
Total			1552.34

Jean Pouget remercie les trésorières pour la présentation très claire et le sérieux du travail.

Marcel Belette et Jean Claude Darlavoix, nommés précédemment scrutateurs, donnent leur accord après vérification des livres de comptes.

Il est signalé qu'il a été vendu plus de 600 livres d'Ornac à ce jour.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration

Selon les statuts de l'association, le renouvellement des membres doit être effectué par tiers tous les ans.

Cette année, sont renouvelables : Mireille Allemandou, Marcel Belette, Marcel Dandaleix, Pierre-Gilles de Lupel, René Debest, Odile Descours, Jean-Marie Duvalard, Miléna Loubriat.

Yvette Lagueyrie ne souhaite pas se représenter au Conseil d'Administration. Par ailleurs, en l'absence d'Odile Descours et de Jean-Marie Duvalard, et sans instructions particulières de leur part, l'assemblée sursoit à leur renouvellement.

Francine Mespoulhes et Eljien Gillet ont présenté leur candidature qui est acceptée à l'unanimité ainsi que les autres membres présents : Mireille Allemandou, Marcel Belette, Marcel Dandaleix, Pierre-Gilles de Lupel, René Debest, , Miléna Loubriat.

4 - Appel des cotisations 2016

Le tarif de la cotisation 2016 est maintenu à 10 euros par personne.

Il est rappelé qu'au-delà de 20 euros, un reçu fiscal est délivré.

L'ensemble des participants accepte à l'unanimité le maintien du tarif.

5 - Soirée du 1^{er} août 2016

- ❖ Pierre Goy (pianiste) et Liana Mosca (violoniste) animeront la soirée du 1^{er} août 2016. Ces artistes joueront de la musique ancienne sur des instruments de l'époque ; le thème étant : « retour au charme de l'univers sonore des compositeurs du 18^{ème} siècle »
- ❖ L'intendance : locations des chapiteaux, préparation du repas et de l'apéritif, vaisselle, camion frigorifique, etc est maîtrisée.
- ❖ La communication et la publicité seront effectuées en temps voulu et consultables également sur internet.
- ❖ les tarifs seront les suivants :
 - 29 € soirée complète
 - 14 € concert et apéritif
 - 15 € repas (10 euros pour les moins de 10 ans)

6 - Projets 2016

Marcel Dandaleix, Miléna Loubriat et Paul Freyssinet interviennent et nous font part de l'avancement du projet de l'aménagement du bourg (présentation d'un diaporama). La première phase des travaux doit commencer fin 2016- début 2017.

Concernant l'église :

En préalable, Jean Pouget informe l'assemblée sur l'état actuel de deux des vitraux de l'église :

- le petit vitrail au dessus du grand porche d'entrée présente un impact proche du bord latéral droit (vu de l'intérieur de l'église). La gendarmerie, prévenue par la mairie, pense qu'il s'agit d'un acte de vandalisme (tir de carabine).
- le vitrail situé à l'entrée de la nef coté sud présente une fissure horizontale à la partie supérieure gauche. Cette fissure pourrait être due à des forces de tension en relation avec la pose du vitrail.

A l'occasion de la prochaine venue sur site de Bruno Loire, le point sera fait pour déterminer la suite à donner.

Les travaux concernant l'église sont exposés sous forme de tableau commenté par Jean Pouget. Ce tableau récapitule une typologie des travaux à faire et les procédures à envisager pour établir des dossiers (descriptifs détaillés avec devis). Ces dossiers sont nécessaires non seulement pour la recherche de financement (organismes publics, souscriptions...) mais aussi pour la réalisation concrète des travaux.

L'accent a été mis plus particulièrement sur un **projet de restauration de l'édifice** (contreforts, électricité et éclairage, traitements des voûtes, sécurisation des combles et de leur accès) qui porterait sur 4 ans, avec plusieurs tranches (2017-2020). L'association pourrait aider la municipalité pour le montage des dossiers et pour la recherche de financement auprès des organismes publics mais aussi au lancement d'une nouvelle souscription publique (cf Vitraux). L'association peut aussi apporter une contribution financière directe, certes modeste, mais significative.

Il convient de souligner que ces travaux étaient déjà recommandés dans le rapport du CAUE de 2009. Par ailleurs, JJ Lacombe a rédigé quelques notices descriptives et fait

établir des devis. Sur cette base, une première estimation du montant des travaux se situerait dans une fourchette de 80 000 à 100 000 euros HT.

	Types de travaux	Instruction du dossier de subvention	Taux de subvention	Descriptif détaillé avec devis	Présentation du projet pour financement	Calendrier prévisionnel
Objets mobiliers « classés » MH	- Croix : transfert et installation dans le chœur (vitrine sécurisée)	DRAC Site de Limoges Nicolas Vedelago	50%	DRAC	Municipalité : - délibération CM	- Non déterminé - Concertation avec paroisse
Objets mobiliers « inscrits » MH ou non inscrits	- Décor muraux - Retable - Tableau « Vierge »	CAOA	40% (CD) 25% (Etat)	CAOA	Municipalité - délibération CM	- Visite de Mme Combrouze le 4 mai pour faire le point - 1 ^{ère} tranche pour décors muraux (juillet 2016) après !!
Eglise ENP MH (> 15 000 euros)	1 – Contreforts	- CAO A pour partie Patrimoine immobilier	60%	- Municipalité avec aide AESMOV et JJ Lacombe (com. D. art sa	Municipalité - délibération CM - attestation non commencement des travaux avant subvention - notice explicative et justificative des travaux - calendrier prévisionnel de réalisation sur 4 ans - dossier technique (devis descriptifs détaillés...)	- 2016 : Elaboration d'un dossier pour l'ensemble des travaux avec plusieurs tranches étalées sur 4 ans (2017-2020) - 2017 : lancement d'une souscription publique (AESMOV.)
	2 – Electricité et éclairage 3 – Traitements des voûtes 4 – Sécurisation des combles et de leur accès : passerelle, trappe, échelle	- CD 19 pour partie Aide aux Communes (bâtiment public et mise aux normes électricité) - CAUE19	40%	ou - Bureau d'étude ? - Architecte ?		
A long terme !	- Réfection du sol - Chauffage					
Abords de l'église	- Gestion des eaux pluviales et drainage	Cf : PAB (Plan d'Aménagement du Bourg)				
Divers	- Serrures de sécurité - Baptistère, cadran solaire (AESMOV)	CAOA	?			

- MH Monuments Historiques ENP MH Edifices Non Protégés Monuments Historiques
- CAO A Conservateur des Antiquités et Objets d'Art au CD 19 : Mme Catherine Combrouze-Lafaye
- DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles Site de Limoges : Mr Nicolas Vedelago
- CAUE19 Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Corrèze : Mr Xavier Hochard, Directeur
- CD19 Conseil Départemental de la Corrèze : Mme Françoise Teyssou, Mme Cécile Coste Chef de Projets et Valérie Marin
La décision finale de validation et de financement des projets est prise par la Commission Permanente du CD 19 qui se réunit 2 ou trois par an.

L'assemblée décide à l'unanimité de participer à la mise en œuvre de ce projet. Elle recommande que lors du prochain CA, une équipe soit constituée autour de son président pour le suivi de cette opération.

6 - Questions diverses : néant

La séance est levée à 18 h 30 et se clôture par un pot de l'amitié

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : 2 DATES A RETENIR

- Mercredi 18 mai : Journée « TRAVAUX »

Rendez-vous à 9 heures sur la place de l'église

Programme : installation des 14 tableaux du chemin de croix, couche de peinture sur les portes extérieures, couche d'entretien (cire teintée) sur les anciens bancs.

Déjeuner tiré du sac dans l'ancienne forge

Poursuite des travaux, si nécessaire, dans l'après-midi.

- Mercredi 29 juin : 20 heures, salle de la mairie

CONSEIL D'ADMINISTRATION « ELARGI » POUR LA PREPARATION DE LA SOIREE DU 1^{ER} AOUT

PRESENCE INDISPENSABLE